

Les toxicologues considèrent que les fibres céramiques sont cancérogènes. Il y a donc lieu de respecter des règles strictes de prévention :

PREVENTION

- Remplacement par des matériaux n'en contenant pas quand c'est techniquement possible.
- Maintenir les matériaux en contenant dans des emballages parfaitement étanches pour éviter la diffusion de fibres dans votre dépôt, dans vos véhicules et sur vos chantiers.
- Ne pas utiliser de pare-flamme en contenant.
- Les déballer au dernier moment au plus près du poste de travail.
- Choisir des outils à vitesse lente .
- Nettoyer par aspiration.

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS (EPI) RECOMMANDÉS

Masque FFP3 + Lunettes



Ou masque complet à filtre P3



Ou si travail > à 1h00 masque à ventilation assistée TMP3



Combinaison type 5 et gants

